

à Jacques Pennier, ce dernier article (les cas en sont  
la cause).  
Très amicalement,  
R. Triquet

## Tempête sur le ladre

Raymond TRIQUET

Les Barris, 24210 Montagnac-d'Auberoche  
rtriquet24@gmail.com

**Résumé :** La question était : quand le ladre a-t-il été considéré comme nocif ? L'auteur relève d'abord les différentes acceptions du mot selon les époques. Il retient le sens de l'absence de pigmentation et étudie les textes concernant le cheval, du XIX<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, en relevant les croyances que l'on partageait même avant que n'existât le mot ladre. Pour le chien, il relate la grande querelle dont il a été témoin entre les anti-ladre et ceux qui en niaient la nocivité, presque tous vétérinaires des deux bords. De nos jours, c'est encore pour l'esthétique qu'on refuse parfois le ladre.

**Mots-clés :** lèpre, ladre, mesel, liste, arsel, marque, dégénérescence, blanc, esthétique, seul.

**Storm on the 'ladre'. Abstract:** The question was: "when was the 'ladre' (unpigmented areas) considered harmful?" The author first identifies the different meanings of the word across the centuries. From these he selects the sense of absence of pigmentation, and studies texts relating to the horse from the 19<sup>th</sup> back to the 14<sup>th</sup> century, highlighting the beliefs that were shared even before the word 'ladre' existed. In relation to the dog, he relates the great controversy which he witnessed between those who wanted to exclude the 'ladre', animals with unpigmented areas, and those who denied any harmful affects. Almost all of the participants on both sides were veterinary surgeons. Nowadays the 'ladre' is still sometimes rejected for aesthetic reasons.

**Keywords:** leprosy, 'ladre', mesel, blaze, arsel, mark, degeneration, white, aesthetics, alone.

*What's in a name?  
That which we call a rose,  
By any other name  
Would smell as sweet*

Shakespeare (1594) *Romeo and Juliet*

Qu'y-a-t-il dans un nom ?  
Ce que nous appelons une rose,  
Par n'importe quel autre nom  
Aurait le même parfum.

Ladre est un adjectif et un nom masculin peu usité et au moins partiellement inconnu de nombreux Français. Ceux qui ont lu l'*Avare* de Molière se souviennent que Maître Jacques, le cuisinier et cocher d'Harpagon, dit à son maître : « Jamais on ne parle de vous, que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu » (Acte III, scène 1).

En grammaire, on oppose le terme, monosémique au mot polysémique, les termes de sciences comme l'anatomie aux mots de la langue commune. « Ladre » est éminemment polysémique au point que ses différentes acceptions dans le temps pourraient être considérées comme autant d'homonymes inclus dans l'ensemble du mot.

Il n'est pas né sous une bonne étoile. A l'origine est « le pauvre Lazare qui gisait, tout couvert d'ulcères (...) Bien plus, les chiens eux-mêmes venaient lécher ses ulcères (*Évangile selon Saint-Luc*, 16<sup>19</sup>). Dans la

*Holy Bible* de 1611, on lit : « *Moreover the dogs came and licked his sores* ».

Le nom Lazare, du latin *Lazarus* prit au XII<sup>e</sup> siècle les formes *lazre*, *lazdre*, *ladre*, avec le féminin *ladresse*, comme « celui, celle qui a la lèpre » (*Hatzfeld Darmasteter*). On a par la suite distingué le ladre vert dont les plaies étaient visibles, du ladre blanc, non défiguré. La ladrerie a été le nom vulgaire de la lèpre au Moyen Age (*Littre*), puis un hôpital pour lépreux, comme la léproserie, la maladrerie et la maladerie qui était d'abord destinée aux malades, c'est-à-dire ceux qui étaient « en mauvais état » (*Dictionnaire de l'ancien français*). Paré disait : « La lèpre ou ladrerie, appelée des Grecs *elephantiasis* » (cité par *Littre*).

Par analogie, au XV<sup>e</sup> siècle, la ladrerie était la maladie du porc ladre (« une vieille truie ladresse », *TLF*). Jean Nicot, dans son *Trésor de la langue française* de 1606, premier vrai dictionnaire du français (Alain Rey)

relève l'expression « Porc ladre » ou sursemé, *Porcus leprorus*, qui s'est dit auparavant sorsemé : ulcéreux, pourri. Il s'agit de l'infestation des muscles du porc par les larves du ténia, repérable par l'examen de la face inférieure de la langue (présence de vésicules). Au XIV<sup>e</sup> siècle, apparaît le verbe *langueyer*, examiner la langue d'un porc pour voir s'il est ladre et le *languyeur* était chargé de cette fonction (Ordonnance des rois de France, dans *Trésor de la langue française*, tome 10).

Les lépreux étaient traités très durement mais avaient la réputation de ne pas sentir les coups et, au XVI<sup>e</sup> siècle, « ladre » a pris le sens d'insensible physiquement puis moralement. Et là on n'est pas loin du sens donné au XVII<sup>e</sup> siècle, excessivement avare comme Harpagon.

Ladre est aussi un vieux terme de chasse qui s'applique aux lièvres, vivant dans des terrains marécageux et dont la chair n'est guère ragoûtante. Duchartre, dans son excellent *Dictionnaire de la chasse*, cite à son propos Houdetot (1855) : « Ces animaux sont grands, longs et mous ». Dans son *Ecole de la chasse aux chiens courants*, le Verrier de la Conterie, parlant des lièvres de Laponie, ajoute : « Il en est de ladres qui n'habitent que les marais ».

Ladre est enfin un terme (monosémique) bien connu dans le milieu du cheval et plus tard dans celui du chien de race et à peu près totalement ignoré ailleurs. On dit : « ce cheval, ce chien a du ladre ». C'est donc un nom masculin non comptable, comme un nom de matière (et rarement employé comme adjectif). Pour rendre le nom comptable, il faut ce que l'on appelle, quand on est savant, un « développement syntagmatique » comme « une marque » ou « une tache de ladre ». Ne suivent pas cette façon de parler le français, *les Instructions pour l'identification des équidés de 1999* qui disent bizarrement « un ladre », « un petit ladre ». Le ladre se définit par la présence de zones dépigmentées, par exemple aux lèvres, aux paupières, sur le pourtour des orifices naturels, chez le cheval au bout du nez, « aux ailes des naseaux » (Lesbre), chez le chien à l'extrémité du chanfrein, sur la truffe. En recherchant les caractères décrits par différents auteurs, hippologues ou cynologues, on relève : poil blanc, rare et fin, peau mince et rosée. Cela nous amène à nous interroger sur les définitions de dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle. *Bescherelle* (1852) parle de « petites taches brunes dans lesquelles les poils manquent » et *Nodier* (1833) note : « taches de couleur brune ». Or, il s'agit de la couleur sombre normale de la peau du cheval et non du ladre. Lesbre, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'affirme : « Tous les chevaux sont nègres quand ils ont été rasés, même lorsque leur pelage était blanc ». Il nous apprend les expressions « moucheté de ladre », « marbré de ladre » et « boire

dans son blanc : les lèvres sont envahies totalement ou en grande partie par du ladre ». Et Lesbre n'y voit aucun inconvénient. En tout cas, il n'en dit pas mot. Il n'émet aucun jugement non plus quand il décrit des chevaux complètement albinos, c'est-à-dire « ladres sur toute la surface du corps ». Ce n'est pas son sujet.

Lecoq, le grand hippologue du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, est pour la simplification des expressions qui, chez le cheval, forment une sorte de « jargon de métier ». Au lieu de « cap de maure » il propose « tête noire », qui a l'avantage de n'avoir pas besoin de traduction. Au lieu de « buvant dans son blanc », il affirme qu'« il est bien plus simple de dire : tache de ladre ou simplement ladre à telle ou telle lèvre. La présence de ces taches rend beaucoup plus complète l'identité de l'animal signalé. » C'est donc plutôt un avantage du point de vue de l'identificateur. L'hippiatre ne semble pas avoir d'avis.

*Le Trésor de la langue française* relève le terme ladre dans un roman de 1899 (D'Esparbès, *les Demi-Solde*). Pour bien comprendre ce que signifie ce « ladre » il faut le mettre en situation. Il s'agit d'une jument qui est allée en Espagne avec l'armée de Napoléon et qui était à Waterloo, montée par un colonel, lequel la lègue à un vieux sous-lieutenant, à la fois comblé et catastrophé. Il doit vendre ses meubles pour la nourrir. « Il lui parla comme à une enfant. T'es forte, t'as le cou bien sorti (...) Il appuya sa joue sur le poil, jupe (nous dirions robe) soie gris tourdille, et du ladre qui va faire joujoute dans le naseau gauche ; t'es encore belle tu sais ; je te montrerai aux Parisiens. » Il n'y a rien de restrictif dans ce ladre. Il est pris comme une espèce de coquetterie comme jadis une mouche sur la joue d'une jolie femme. Quant au ladre sur le nez d'un chien cela n'intéresse apparemment personne à cette époque.

Nous ne pouvons pas abandonner le XIX<sup>e</sup> siècle sans relire, à la recherche du ladre, deux œuvres très importantes. Eugène Gayot a publié en 1867 *Le Chien histoire naturelle* qui, dans sa forme, ressemble à un roman picaresque avec ses innombrables récits de faits et d'aventures auxquels participent des chiens de toutes races or, en 346 pages, il n'est pas fait mention de ladre alors que l'auteur, vétérinaire et inspecteur général des haras, a des idées bien arrêtées sur une quantité de sujets et de très nombreuses races canines.

Le comte Le Couteulx de Canteleu, lieutenant de l'armée, est l'auteur en 1890 d'un remarquable *Manuel de vénerie française*. Toutes les races de chiens courants sont décrites avec méthode en 415 pages. Pour ignorer le mot « ladre », l'auteur évoque la chose. A propos du Talbot, « variété blanche du Saint-Hubert » déjà à l'époque disparue, il ajoute :

« Toutefois j'ai vu une fois amenées d'Angleterre par un piqueur nommé Eusèbe, des chiennes blanches et roses sans tache. » Ce rose sur une robe blanche unicolore ne peut être que du ladre. Cela laisse ce grand chasseur indifférent.

Dans le domaine de l'histoire naturelle, le XVIII<sup>e</sup> siècle est dominé par Buffon et Daubenton et leur *Histoire naturelle, générale et particulière* parue en 1786. Le problème du ladre n'est pas évoqué chez le chien. Daubenton décrit pourtant des épagneuls « marqués de blanc sur le museau et sur le milieu du front (p. 247) et la bigarrure des chiens arlequins ainsi que la peau « couleur chair » des « chiens turcs qui n'ont point de poil » (p. 248). J'ai déjà parlé de l'usage de ce vocabulaire en 2016 (« Origine des standards canins français, l'étape du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Standards, santé et génétique chez le chien*).

Dans son étude sur le cheval, Daubenton dit qu' « on n'aime pas que la tache blanche (...) se prolonge jusqu'au bout du nez. » Il affirme qu'il s'agit d'un « faux préjugé » qui « n'aurait pas duré si longtemps si on avait fait de bonne recherche sur le sujet » (p. 276). Buffon note que « les Espagnols ont de l'aversion pour ces marques », dont les « jambes blanches et les nez blancs ». Ce sont pour lui, des préjugés mal fondés « puisqu'il se trouve de très bons chevaux avec toutes sortes de marques. »

Il cite plusieurs fois le *Nouveau Parfait Maréchal* de François Alexandre de Garsault paru en 1741. Cet auteur décrit par le menu toutes les combinaisons de balzanes, d'étoiles et de listes, y compris chez le cheval qui « boit dans son blanc » et qui sont « de mauvaises marques ». Le ladre est précisé : « Le tour des yeux, ou le bout du nez, ou même tous les deux ensemble sont sans poil et d'une chair rouge ou fade, mêlée de taches obscures ». Les bonnes marques sont également décrites, y compris les trois balzanes blanches et le fameux dicton qui viendrait d'Espagne et qui est toujours connu au XXI<sup>e</sup> siècle : « Cheval de trois, cheval de roi ». Cependant, au Siècle des Lumières, on ne croit plus à ces fadaïses et Garsault affirme : « Cette façon de comparer est devenue absurde ». Sa conclusion concernant le cheval est pleine de bon sens : « On ne peut juger que par l'usage qu'on en fait ».

Daubenton cite au moins une fois *Le véritable et parfait Maréchal*, l'addition de l'adjectif « véritable » semble révéler la désapprobation quant au choix du titre de 1741, copie de l'œuvre célèbre de Solleysel, *Le parfait Maréchal*, paru en 1664. Toutes les combinaisons de marques décrites dans le *Nouveau Maréchal* existent déjà chez Solleysel ainsi que nombres d'expressions en usage dans le milieu

équestre. Il existe des différences de forme et de fond. Garsault dresse des listes de « bonnes marques » et de « mauvaises marques » et termine son ouvrage par un « dictionnaire de termes de cavalerie » où figure le terme ladre dans une définition différente qui a pu inspirer les lexicographes des siècles suivants. En effet, les taches de ladre « au bout du nez » sont « de couleur brune », en contradiction avec leur description dans le texte. Mais surtout, Garsault manie l'ironie et il semble bien que ce soit Solleysel l'auteur visé : « Quelques-uns ont voulu rendre la connaissance des marques de chevaux une affaire sérieuse et essentielle, peut-être la croient-ils eux-mêmes ».

Jacques de Solleysel avait une grande expérience des chevaux et il était un écuyer renommé qui ne doutait pas de lui-même comme le montre ce passage qui introduit la première partie de l'œuvre : « Ceux qui aiment les chevaux seront bien aises que j'aye travaillé pour faire voir ce livre avec toute la perfection dont je suis capable. » Il porte le titre honorifique de sieur de Solleysel, écuyer du roi. On chercherait vainement le mot « sieur » dans un grand dictionnaire du siècle comme le *Furetière*, ou bien avant dans le *Cotgrave*. En effet, il s'agit d'un cas régime. Le cas sujet est sire, lequel « se disait des Barons, des gentilshommes et des bourgeois. »

Solleysel, au sujet des marques blanches, est pour la tradition tempérée par sa pratique : « Cette observation (...) je ne prétends pas la faire passer pour une démonstration infaillible (...) j'en parle selon l'expérience que j'en ai ». Et le ladre, sans être nommé, est condamné : « Si le blanc continue jusqu'au bout du nez, ce sera une méchante marque » (2<sup>e</sup> partie p. 122). Il pense que « par la couleur, il faut tirer des indices pour juger du tempérament du cheval ». Et il a l'audace de contredire un grand seigneur, Monsieur le Duc de Neucastel qui, à propos de chevaux, traite de ridicules ceux qui s'attachent aux poils et aux marques pour tirer quelque connaissance de leur bonté ». Il ajoute : « Je le crois seul dans cette pensée ». Pourtant il se contredit, p. 291 : « Les marques des chevaux, soit étoile, soit épi, soit tout ce qu'on voudra, ne sont qu'autant d'absurdités ».

Toutes ces balzanes, toutes ces marques bonnes ou mauvaises se trouvent déjà dans le *Théâtre d'Agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres, paru en 1600. Même la mise en garde émise par Buffon concernant les croyances figure déjà ici comme introduction sur l'importance de la couleur du poil sur la « bonté, c'est-à-dire la qualité du cheval : « de tous poils se trouvent de bons chevaux ». Cependant, il ne faut pas « mespriser les adresses (indications) du poil selon l'usage de bons escuyers ». Le mot ladre n'apparaît pas plus chez Oliver de Serre que chez

Solleysel mais on lit : « Le cheval est de mauvaise bouche et vicieux qui a l'estoile blanche au front, lui faisant liste ou raie, et qui en a aussi une autre sur le muffle. » Au XVI<sup>e</sup> siècle, un cheval vicieux est « mal complexionné, restif, mordant, ruant, indomptable ». Nicot a précisé qu'« un cheval franc n'est point vicieux ». La conclusion d'Olivier de Serres est sans appel : « Le faut rejeter comme inutile. » De nos jours, un cheval vicieux est ombrageux et rétif alors qu'on le veut « calme, en avant et droit ». Que l'on y croit ou non, une sorte de malédiction en provenance d'Espagne est citée dans toutes les œuvres que nous venons de parcourir, de Buffon et Daubenton à Olivier de Serres. Elle frappe le cheval qui présente une balzane « au pied droit de derrière » (postérieur droit) accompagné de l'étoile ou du chanfrein blanc (*Le Nouveau Maréchal* où l'on cite le proverbe : « Gardez-vous du cheval arzel ». Olivier de Serres, parlant d'un tel cheval, le nomme « superbe et vicieux, il est appelé arsel »). Rappelons qu'à la même époque, superbe signifiait « hautain » (*Nicot*).

Voyons ce qu'en pensent les lexicographes. *Nicot* ignore le mot « ladre » dans son application au cheval ainsi que le mot arsel (ou arzel), lequel apparaît onze ans plus tard dans *A Dictionarie of the French and English Tongues* de Randle Cotgrave : « a horse with a white foot on the right, or further side (cheval qui a un pied blanc du côté droit ou autre côté) ». Le destin du cheval n'est pas engagé. En 1690, *Furetière* explique le sens de « autre côté » : « Arzel, terme de manège (on voit que nous sommes à l'époque de l'art équestre) qui se dit d'un cheval qui a une balzane ou marque blanche au pied de derrière du costé droit, ou du pied hors du montoir (à l'arrière) ». Selon les auteurs, la gauche du cheval est le côté du montoir (à l'arrière) ou le côté de la bride (à l'avant). Le côté droit est le côté de la lance ou hors du montoir. *Furetière* connaît le ladre du cheval : « Se dit aussi d'un cheval qui a des marques blanches autour de l'œil et au bout du nez ; ce qui n'empêche pas pourtant qu'il soit bon et sensible à l'éperon. » Si on éprouve le besoin de rassurer le lecteur-cavalier, c'est que le doute subsiste. A mesure que s'estompe ce genre de croyance, le mot arsel ou arzel disparaît des dictionnaires de l'époque moderne. Il est ressenti comme purement espagnol. Le grand *Litttré* de 1878 le donne encore, avec la croix de l'obsolescence, pieds de derrière (au pluriel) blancs et chanfrein blanc, sans connotation. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle paraît le *Hatzfeld Darmesteter* et là, il est question d'étymologie. Arzel est un mot emprunté de l'espagnol argel, arabe ardjel et on cite le *Cotgrave* de 1611. Au XX<sup>e</sup> siècle, le cheval a perdu l'importance qu'il avait dans la vie de tous les jours et, en particulier dans la guerre. En 1812, Koutousov savait que Napoléon serait battu car il n'avait plus de chevaux (Marie Pierre Rey). Le rapport entre des marques

blanches et le sort du cheval et de son cavalier n'intéresse plus les cavaliers en France. Arsel ou arzel disparaît des nomenclatures. Pas de tous les dictionnaires ! C'est ainsi qu'on le retrouve dans le *Trésor de la langue française*, tome 3 et dans le *Dictionnaire culturel en langue française*, tome 1. L'arabe est corrigé en ardjal ou ärdjal et les deux pieds postérieurs sont blancs au lieu du pied seul du côté de la lance, ce qui semble-t-il enlève à ce signe tout pouvoir maléfique.

Le *Dictionnaire royal de l'Académie espagnole* de 1823 comme la vingtième édition de 1992 rapportent que « la superstition très en vogue entre les gens d'armes était que les chevaux « argeles » portaient malheur à ceux qui les montaient ». Le proverbe disait : « Tu te gardes d'approcher de l'homme mauvais et du cheval argel ».

Quant à l'origine arabe de ce terme, elle n'a rien d'étonnant, les Arabes et les Berbères ayant une longue tradition équestre. Claude Guintard et Christine Mazzoli-Guintard nous apprennent que dès le XI<sup>e</sup> siècle, en Andalousie musulmane, on s'occupe beaucoup des équidés. Il existe déjà, à côté de « données de type magique, médicinal ou alimentaire » des traités « d'hippologie ou d'hippiatrie » des vétérinaires pour soigner chevaux et mulets, des experts pour traiter des vices comme la boiterie et des juristes pour intervenir dans des procès (déjà !) concernant les vices cachés.

Le mot arsel n'est plus employé en français moderne. Il me semble survivre en dialecte picard en qualifiant non plus un cheval indomptable mais un enfant hyperactif, remuant, insupportable : « un *archel*. » Le passage de la sifflante /s/ à la chuintante /ch/ est classique. C'est ainsi que l'ancien français musette correspond au picard muchette, endroit où l'on cache quelque chose ou que l'agasse (la pie) s'appelle *agache* en picard.

Ladre appliqué aux zones dépigmentées est donc un mot relativement moderne mais la chose est évoquée depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle, chez le cheval. L'article de Contamine, « Les robes des chevaux d'armes en France au XIV<sup>e</sup> siècle » est révélateur. Il s'agit d'une sorte de revue destinée à décrire finement chaque cheval appartenant à des « gens d'armes » et à les estimer. Ce qui frappe d'abord tout homme de cheval actuel est l'abondance de chevaux « blancs » alors qu'il a appris que le cheval blanc d'Henri IV était gris. Les chevaux gris sont également nombreux. Il ne peut pas y avoir autant de « blancs » et de gris sans ladre aux naseaux. Or ce n'est pas évoqué. On trouve un « bai la chere blanche », c'est-à-dire le visage blanc, donc la face blanche, et toutes les chances pour

« boire dans son blanc »... sans le dire. Intéressante est l'expression « liard mézel ». Contamine nous dit que le cheval liard était d'une couleur voisine du gris. Et « mezel » est donné par *Cotgrave*, avec « meseau » et le féminin « meselle » et par *Nicot*, « mesel » comme un synonyme de lépreux. *Litré* cite Lancelot du lac : « la damoiselle qui devant estoit ladresse et meselle. » Qu'est-ce donc qu'un cheval lépreux ? Certains chevaux ont « les yeux morfaits » Contamine dit : « dont les contours sont blancs. » Il s'agit bien de ladre, comme ceux qui ont « une tache blanche au museau ». Le terme morfait ou morfaiz n'est connu ni de *Nicot* ni de *Cotgrave*. Sur les indications de Contamine, on trouve morfee dans le *Godefroy* : « nom féminin, marque blanche sur le nez ou la croupe d'un cheval. » Terminons par une expression qui ne laisse aucune incertitude : « cheval bai pipe auprès les narines », « pipe en la narine », « pipe blanche au museau ». D'où vient cette pipe ? On joue aux cartes depuis fort longtemps. Et bien sûr, on triche. Une façon efficace est de marquer les cartes. Une pipe est d'abord un tuyau, un chalumeau avec lequel on produit un son pour attirer les oiseaux, donc pour les duper. C'est une « piperie » dont *Nicot* dit : « Pour les cartes que les pipeurs tiennent marquées ». De la tromperie à l'aide d'une marque (la pipée) on passe à la « pipe », la marque elle-même. La marque sur le museau était-elle sentie encore au XIV<sup>e</sup> siècle comme une tromperie ? Il ne semble pas que ce soit le cas car on note la chose mais on ne la commente pas. De nos jours, ces marques de ladre sont connues mais n'ont aucune incidence sur la valeur du cheval. Remarquons qu'au cours des âges, les marques dites mauvaises ne l'étaient que pour le cheval lui-même et son cavalier. Il n'en est pas de même chez le chien.

J'ai parlé dans ma *Saga du dogue de Bordeaux* (tome I, p.205) de la révolution industrielle, du chien dans la ville et de la naissance du « sport canin » en Angleterre en 1859, de la fondation du Kennel Club en 1873 et de la Société Centrale d'Amélioration des races de chiens en 1882. Le chien jusque-là n'avait que la portion congrue dans les ouvrages scientifiques et par exemple encore dans le *Traité de zootechnie* de Paul Dechambre de 1914. Avec l'organisation des premières expositions et la création des clubs de races, le chien va faire l'objet de nombreuses études où vont s'impliquer certaines autorités (comme le même Paul Dechambre ou le célèbre Pierre Mégnin), nombre de vétérinaires et des amateurs éclairés.

On va voir deux mots nouveaux apparaître : cynophile, en 1846 et cynologue, très utilisé dans le milieu canin mais ne figurant pas dans les dictionnaires usuels. Cynophile, bien français avec sa racine grecque n'est pas employé hors de France. La Fédération Cynologique Internationale en est l'exemple même.

Elle parle de cynologie (étude du chien) quand nous disons cynophilie (amour du chien). J'ai traité cela ailleurs.

On est frappé par ce qui est généralement exprimé, le grand respect pour les maîtres, la fréquente vigueur des critiques et le mépris pour les « ignorants ». Luquet disait : « Ils savent d'autant plus qu'ils n'ont jamais rien appris. » Concernant le ladre chez le chien, un mot créé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle va faire florès : « dégénérescence » et un vieux mot va proliférer, l'adjectif taré.

Ce n'est pas seulement le chien ladré qui est atteint mais sa descendance, non seulement le présent mais l'avenir. Une « vérité première » est aussi assénée : « Le ladre est le début de l'albinisme ». On note aussi une confusion entre ladre et albinisme et entre décoloration et dépigmentation. La différence entre ces deux mots peut être expliquée linguistiquement. Les unités que l'on appelle des mots sont opposables, comme tout et rien. De même, la truffe est pigmentée ou dépigmentée. Quand on parle, les mots sont influencés par l'intonation. On peut dire « oui » signifiant « non » ou au moins, le doute. On est alors dans le règne du « plus ou moins. » C'est ce qui se produit avec la décoloration. Une région est plus ou moins décolorée.

Luquet citera plusieurs auteurs persuadés de la nocivité du ladre chez le chien. J'en ai quelques autres en réserve. Voici quelques morceaux choisis.

En son château de Wardrecques dans le Pas-de-Calais, Monsieur le docteur Bommier a beaucoup écrit, sur l'automobile (*Le bréviaire du chauffeur*), l'hygiène sportive, la chasse et l'ornithologie, et en tant que juge canin « *Pour le bon et beau chien* » en 1923, à compte d'auteur.

Pour lui, le propriétaire de chiens « ne sait pas, vient au ring avec un cœur plein mais un cerveau vide. » Le chapitre XV s'intitule « de la dégénérescence », illustré par des profils de têtes humaines. L'auteur affirme : « Le ladre est le signe de la dégénérescence en général quelle qu'en soit la cause » et ailleurs : « Le ladre stigmaté de dégénérescence » et « le ladre à la paupière (...) marque une véritable carence de la Nature. »

En 1949, Jean Servier (famille de grands pharmaciens) publie *Meilleurs chiens de chasse*. L'auteur est un juge très connu, très au fait des arcanes de la cynophilie. Pour lui : « le ladre aux paupières et à la truffe sont, quoi qu'on puisse en dire, des signaux d'alarme qu'il ne faudrait pas brûler ». Les standards anglais étant muets sur la question du ladre, Servier regrette de

devoir parfois donner de hautes récompenses à des terriers dont les paupières ou la truffe sont « sérieusement mitées. »

Hérout, vétérinaire, est probablement le plus catégorique. En 1932, il écrit dans la célèbre revue *L'éleveur* : « Tout chien ladré est un taré, un dégénéré dont les produits sont en général candidats à la surdité, à la stérilité, aux tumeurs malignes, etc... ». Mon ami Maurice Luquet m'offrira le 4 août 1972 un exemplaire ayant appartenu à son auteur Hérout : *Extérieur du chien*, publié en 1955. Les termes sont moins abrupts mais on y lit : « Tout chien qui présente du ladre aux paupières et au nez et qui en plus a l'iris clair, doit être rejeté de la reproduction. » Dans la lettre qui accompagnait ce cadeau, Luquet me disait que son beau-père, le docteur Hérout, avait été « un des pionniers de la cynophilie et de la cynotechnie, trop révolutionnaire pour son époque, incompris. » Il était aussi le plus cynophile, Président de l'association des Vétérinaires Cynophiles et Secrétaire de l'Entente Cynophile Française, organisme parallèle à la Société Centrale Canine.

Un an après l'*Extérieur du Chien* paraît *Le Boxer*, ouvrage collectif où l'on remarque un article de Lienhart, Professeur de génétique : « La couleur du Boxer, son hérédité ». Monsieur le professeur nous dit : « Le ladre considéré pour le moins comme très inesthétique est à juste titre regardé comme un grave défaut qu'il faut absolument proscrire. »

Autre ouvrage collectif en 1959, *Le Chien*, publié sous la direction du Docteur Fernand Mery, de l'Académie Vétérinaire de France, très connu à l'époque. On y lit : « Les décolorations appelées taches de ladre sont considérées comme de graves défauts ».

Vient encore une publication en 1965 d'un docteur vétérinaire, Yves Pincemin dont la famille sera réputée pour son élevage de dogues allemands : *Morphologie et esthétique canine*. On y parle aussi de « dégénérescence » sous forme d'une dépigmentation partielle ou générale de la peau ou des muqueuses.

Observons que, dans cette avalanche de textes par une quantité d'auteurs, on ne trouve que des affirmations et pas de démonstrations. Il s'est trouvé quelques contradicteurs, en particulier dans le fameux journal *L'Eleveur* mais il s'agissait de petites gens qui n'avaient aucune chance de se faire entendre. Un chasseur a même affirmé que les chiens à la truffe dépigmentée avaient plus de flair.

Enfin parut en 1971 *Le chien, morphologie, extérieur, esthétique* du vétérinaire Maurice Luquet. Cet ouvrage eut un grand succès car les cynophiles attendaient un

bon livre de vulgarisation, sérieux, compréhensible. Ils avaient confiance en Luquet qu'ils connaissaient en tant que juge un peu rude mais honnête et compétent. L'éditeur, Maloine, inspirait aussi confiance après avoir publié de nombreux ouvrages de médecine. L'ouvrage fut couronné par l'Académie Vétérinaire de France. Personnellement, j'adorais servir de secrétaire à Luquet qui m'a appris mon « métier de juge canin ». A propos du ladre, il avait adopté les vues de son beau-père tant admiré, Hérout. Relevons deux phrases : « Le ladre congénital est toujours un signal d'alarme pour la dégénérescence » et : « Le ladre doit être considéré comme vice rédhibitoire ».

*La Revue officielle de la cynophilie française* dans son numéro 21 publie « Le rapport sur le ladre dans l'espèce canine » par le professeur Guy Queinnec, présenté à la commission zootechnique du 16 novembre 1977. Il s'agit d'un article très savant qui bat en brèche les certitudes. La conclusion en est que « le ladre, même développé, n'a de conséquence qu'esthétique et ne semble pas traduire de signe de dégénérescence. » Queinnec ajoute : « La signification du ladre n'apparaît que chez Luquet. » Il s'agit là d'une attaque frontale.

« Luquet est donc seul ». Au fond Queinnec parle comme Solleysel dans sa querelle avec le duc de Neucastel. Celui qu'il contredit est « seul ». A l'époque, je n'avais rien à dire, n'étant pas scientifique. Je pensais seulement qu'il était curieux que celui qui était seul avait forcément tort. Galilée était bien seul quand il a dit « et pourtant elle tourne ! »

Ce « seul » a fait bondir Luquet, qui était très loin de l'être, comme nous l'avons vu. La Société Centrale Canine lui a sportivement ouvert ses colonnes. Il avoue être « désorienté ». Il n'a fait que suivre les cynologues réputés du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il affirme que traiter du ladre chez le cheval et chez le chien en mêmes termes, c'est de l'extrapolation. Enfin, il sort « sa botte de Nevers » en citant un texte de son contradicteur où il est dit : « La présence de ladre est quelque chose d'extrêmement dangereux » et « la ladrerie est concomitante (...) des troubles des sens ... » Encore une fois je ne pouvais pas juger le fond mais je me réjouissais de l'emploi du mot « ladrerie » dans un sens probablement unique qui remonte à ses origines.

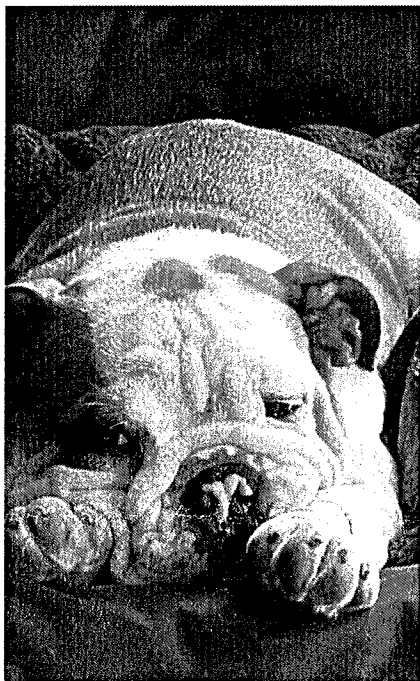
Au début, je ne comprenais pas le mélange d'arguments scientifiques et esthétiques. Que le standard d'un chien refuse le ladre simplement parce que ce n'est pas beau me semblait une reculade de la commission. Plus tard, j'ai compris que cela avait ramené la paix. Les scientifiques de la commission du 16 novembre 1977 avaient gagné mais les anti-ladre

n'avaient pas perdu puisqu'ils en étaient, de toute façon, débarrassés.

En avril 1983, je reçus de Luquet son nouveau livre, *Dogues et bouledogues* avec une gentille dédicace. La préface était de « M. le Professeur Queindec » lequel rendait au docteur Luquet « l'hommage que l'on doit à sa ténacité et à sa compétence. » Sa ténacité, j'en ai trouvé à nouveau la preuve, p. 275 : « La truffe et les lèvres doivent être bien noires, la bonne pigmentation (quoi qu'en disent certains) étant le signe d'un bon

équilibre physiologique et l'insuffisance de pigmentation pas uniquement un défaut d'esthétique. » Mon vieil ami n'avait pas baissé les bras.

Le mot de la fin sera donné par Denis, Courreau et Costiou en 2013 dans le beau et riche livre de la SCC (*Le Chien, morphologie, esthétique, jugement*) : « L'idée selon laquelle le ladre constitue un signe de dégénérescence a eu cours en cynophilie et n'a pas disparu. Il n'en est rien. »



Exemples de ladre chez le chien (à gauche) et chez le cheval (à droite). Photos aimablement fournies par, respectivement, Hélène Denis et Monique des Écuries de la Loisine.

## Remerciements

Merci à Bernard Denis d'avoir initié cet article et pour notre compagnonage durant de nombreuses années au service du chien. Merci à Florian et à Martin sans qui ce texte serait resté manuscrit. Merci à mes fournisseurs de livres rares, Bernard et Thierry. Je suis reconnaissant à Dorothee et l'équipe de la médiathèque de la SCC, toujours compétents, toujours souriants. Pour l'Espagne je remercie Christine et Alexandre.

## Références

- Bescherelle aîné (1852) *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*. Garnier frères et Simon.  
Bommier R. (R. Docteur), *Pour le bon et beau chien*, chez l'auteur, Château de Wardrecques, Pas-de-Calais, 1923.  
Buffon G. (de) (1786) *Histoire naturelle générale et particulière*. Paris, aux Deux Ponts, chez Sanson et Compagnie.  
Buffon G. (de) (1839) *Œuvres complètes*, Tome 3, Paris, au bureau de la société des publications illustrées.  
Collectif (1953) *The Holy Bible*. King James version, London, Collins' Clear Type Press.  
Collectif (1955) *La Sainte Bible, Évangile selon Saint-Luc 16<sup>19</sup>, Le mauvais riche et le pauvre Lazare*. Traduit en français sous la direction de l'école biblique de Jérusalem, Paris, Editions du Cerf.  
Méry F. (dir) (1959) *Le Chien*. Paris, Larousse.



- Contamine P. (1993) Les robes des chevaux d'armes en France au XIV<sup>e</sup> siècle. In *L'Homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Age au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Université de Nantes, Ouest Editions, 1993.
- Cotgrave R. (1611) *A Dictionary of the French and English Tongues*. London, Adam I Flip, Hildesheim, Georg Olms Verlag.
- Daubenton L. (1786) Description du chien. *Histoire naturelle* (voir Buffon, 1786).
- Dechambre P. (1914). *Traité de Zootechnie*, tome I, *Zootechnie Générale*. Charles Amat, Asselin et Houzeau, 3<sup>e</sup> édition.
- Denis B., Courreau J.F., Costiou P. La robe du chien : pelage, coloration. In *Le Chien, morphologie, esthétique, jugement*, Société Centrale Canine, Chaumont Champagne, Castor et Pollux, 2013.
- Diccionario de la Lingua Española* (1992) Real Academia Española, Vigésima primera edición, Madrid, Espasa Calpa.
- Duchartre P.L. (1973) *Dictionnaire analogique de la chasse*. Paris, Chêne.
- Esparbès G. d' (1899) *Les Demi-Solde*. Paris, Flammarion.
- Furetière A. (1690) *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye et Rotterdam, Arnout et Reiner Leers.
- Garsault F.A. (1867) *Le nouveau parfait maréchal, avec un dictionnaire des termes de cavalerie*, 7<sup>me</sup> édition (1970) Lyon, chez Amable Leroy.
- Gayot E. (1867) *Le Chien, histoire naturelle*. Paris, Firmin Didot Frères, Fils et Cie.
- Godefroy F. (1994) *Lexique de l'ancien français*. Paris, Honoré Champion.
- Greimas A.J. (1979) *Le dictionnaire de l'ancien français*. Paris, Larousse (édition de 2012).
- Guintard C., Mazzoli-Guintard C. (2000) Les vices des équidés sous le regard de l'expert-vétérinaire en Al-Andalus : un aperçu chez Ibn Sahl (1022-1093). *Anthropozoologica* 32.
- Hatzfeld A., Darmesteter A. (1890-1900) *Dictionnaire général de la langue française*. Paris, Delagrave.
- Hérout E. (1955) *Extérieur du chien, Têtes et queues*. Rouen, édité par l'auteur.
- Ministère chargé de l'Agriculture (1999) *Instructions pour l'identification des équidés*.
- Lecoq F. (1843) *Traité de l'extérieur du cheval et des principaux animaux domestiques*. Lyon, M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Bouchard, Huzard.
- Le Couteleux (1890) *Manuel de vénerie française*. Paris, Hachette.
- Lesbre F.X. (1908) *Précis d'extérieur du cheval et des principaux mammifères domestiques*, Paris, Asselin et Houzeau.
- Lienhart R. (1956) La couleur de la robe du Boxer, son hérédité. In Boxer Club de France, *Le Boxer*, Paris, Crépin Leblond.
- Littre E. (1863) *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette.
- Luquet M. (1971) *Le Chien, morphologie, extérieur esthétique*, Paris, Maloine 2<sup>e</sup> édition (1981).
- Luquet M. (1978) A propos du ladre dans l'espèce canine. *Revue officielle de la cynophilie française* 22.
- Luquet M. (1982) *Dogues et bouledogues*. Bruxelles, Intercanis.
- Molière (J.B. Poquelin, dit) (1668) *L'Avare*.
- Nicot J. (1606) *Trésor de la langue française tant ancienne que moderne*. Réédition (1960), Paris, A. et J. Picard.
- Nodier C., Verger V. (1823) *Dictionnaire Universel de la langue française*. Paris, Lebigre frères.
- Pincemin Y. (1965) *Morphologie et esthétique canine*. Paris, Vigot frères.
- Queinnec G. (1977) Le ladre dans l'espèce canine. *Revue officielle de la cynophilie française* 21.
- Rey A. (2005) *Dictionnaire culturel en langue française*. Paris, Dictionnaires Le Robert (édition de 2011).
- Rey M.P. (2012) *L'Effroyable tragédie, une nouvelle histoire de la campagne de Russie*. Paris, Flammarion.
- Roque Barcia B. (1880-1883) *Primer diccionario general etimológico de la lengua española*. Barcelona, Francisco Seix, Vol I (LVI, 57-1197p.), p. 404.
- Serres O. de (1600) *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. Paris, M<sup>me</sup> Huzard (édition de 1804).
- Servier J. (1949) *Meilleurs chiens de chasse*. Paris, Les Editions de Champfleury.
- Solleysel J. du Clapier de (1664) *Le Parfait maréchal, qui enseigne à connaître la beauté, la bonté et les défauts des chevaux* Nouvelle édition (1754), Paris, chez Didot, Nyon, Damonville, Savoie.
- Trésor de la langue française* (1994) Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, Gallimard.
- Triquet R. (1990) *Dictionnaire encyclopédique des termes canins*. 2<sup>me</sup> édition (1999) L'Isle-en-Dodon, Maradi.
- Triquet R. (1997) *La Saga du Dogue de Bordeaux*. L'Isle-en-Dodon, Maradi.
- Triquet R. (2017) Origines des standards canins français, l'étape du XVIII<sup>e</sup> siècle. In *Standards, santé et génétique chez le chien*, C. Guintard et G. Leriy (eds.), FCI-SCC-SKK.